

## 1. Généralités

L'acquisition de «Swisscom blue TV pour les clients commerciaux» pré suppose celle de l'un des produits suivants (ci-après le «produit de base»): Smart Business Connect, inOne PME Office ou Enterprise Connect. Les «Conditions particulières Swisscom blue TV pour les clients commerciaux» («CP TV») de Swisscom (Suisse) SA («Swisscom») s'appliquent aux prestations TV Swisscom blue TV Public, Swisscom blue TV Host et Swisscom blue TV Host advanced (ci-après collectivement «Swisscom blue TV») en complément des documents contractuels relatifs au produit de base (en particulier les «Conditions générales de Swisscom pour les clients commerciaux» («CG») disponibles à l'adresse [www.swisscom.ch/b2b-legal](http://www.swisscom.ch/b2b-legal)). Elles prévalent sur les CG en cas de contradictions.

## 2. Prestations de Swisscom

### 2.1. Etendue des prestations

Swisscom blue TV permet au client de recevoir des programmes de télévision («programmes») via Internet et de les visionner via la Swisscom TV Box. Swisscom blue TV offre par ailleurs divers services et fonctionnalités supplémentaires. Ceux-ci sont présentés sur <https://www.swisscom.ch/fr/business/pme/internet-reseaufixe-television/tv-systeme.html>.

La disponibilité des différents éléments de Swisscom blue TV, ainsi que des services supplémentaires et fonctionnalités associés, varie en fonction du pack de prestations choisi, de la version utilisée de la Swisscom TV Box, des terminaux employés et de l'accès au réseau utilisé.

### 2.2. Programmes

La liste des programmes contenus dans le pack de prestations choisi par le client peut être consultée sur

<https://www.swisscom.ch/fr/business/pme/internet-reseaufixe-television/tv-systeme/liste-chaines.html>. **Swisscom se réserve le droit de modifier à tout moment les programmes qu'il est possible de recevoir.**

**La suppression de certains programmes ne permet pas au client de résilier Swisscom blue TV ou des options.** L'offre des programmes locaux dépend de la localisation et des appareils. La réception de certaines chaînes, en particulier les chaînes HD et UHD, est de plus soumise aux capacités du raccordement du client.

### 2.3. Option radio gratuite

Les clients Swisscom blue TV peuvent souscrire gratuitement l'option radio. Les programmes de radio pourront alors être captés via la Swisscom TV Box. **Swisscom se réserve le droit de modifier à tout moment les programmes radio qu'il est possible de recevoir. Leur suppression ne permet pas au client de résilier Swisscom blue TV ou des options.**

Si une option radio acquise reste inutilisée pendant 90 jours, Swisscom est en droit de la désactiver, le client ne pouvant alors plus recevoir de programmes radio via la Swisscom TV Box. Le client peut à tout moment réactiver gratuitement l'option radio.

### 2.4. Canal d'info

Swisscom blue TV Host et Swisscom blue TV Host advanced permettent d'élargir l'offre Swisscom blue TV Host avec un écran d'accueil («canal d'info»). Pour pouvoir utiliser le canal d'info, le client doit suivre une formation. Swisscom propose également des mises à jour et une assistance pour le canal d'info. Swisscom fait appel à l'entreprise «Gastfreund» pour fournir les prestations de formation, de mise à jour et d'assistance.

### 2.5. Inhouse Channel

Inhouse Channel de Swisscom blue TV Host permet des retransmissions en direct dans les locaux du client (p. ex. manifestation dans un foyer ou un hôtel). Pour ce faire, Swisscom met à la disposition du client un emplacement dédié. Pour pouvoir utiliser l'Inhouse Channel, le client doit acheter le matériel (p. ex. caméra) et les logiciels recommandés par Swisscom. L'installation est à la charge du client. L'utilisation de Inhouse Channel est comprise dans le prix mensuel de Swisscom blue TV Host.

### 2.6. Autres services et applications

Les autres services et applications sont soumis aux tarifs et redevances en vigueur, publiés sur [www.swisscom.ch/tv](http://www.swisscom.ch/tv). En cas de service assuré par un fournisseur tiers, le client conclut un contrat avec ce dernier, dont les conditions contractuelles et autres conditions font foi.

Les applications disponibles sur Swisscom blue TV sont soumises aux conditions contractuelles et autres conditions du fournisseur de l'application, qui régissent également le traitement des données des clients dans le cadre de l'application.

Swisscom peut facturer au client les redevances des autres services et applications, pour le compte du fournisseur tiers concerné. Une augmentation des tarifs de ces services ou applications ne permet pas au client de résilier le pack de prestations contenant Swisscom blue TV, souscrit chez Swisscom.

### 2.7. Installation

L'installation de l'infrastructure technique nécessaire est effectuée par le client lui-même ou, à sa demande, par une entreprise tierce mandatée («partenaire Swisscom»).

## 3. Prestations du client

### 3.1. Prise numérique DSL, pack de prestations avec un raccordement basé sur Internet

L'installation d'une prise numérique DSL est normalement requise et effectuée par un technicien du service de maintenance. Si une prise numérique DSL n'est pas nécessaire, Swisscom en informe le client, ainsi que des suites à donner. La responsabilité pour les dommages consécutifs à l'installation de la prise numérique DSL est exclue, dans la mesure permise par la loi. Il incombe au client de fournir l'électricité nécessaire aux appareils pour permettre la fourniture des prestations.

L'utilisation de Swisscom blue TV nécessite un raccordement basé sur Internet, un pack de prestations associé de Swisscom et une Swisscom TV Box.

Si le client n'est pas le propriétaire du raccordement basé sur Internet, il est tenu d'obtenir l'accord de ce dernier pour pouvoir l'utiliser.

### 3.2. Installation et désinstallation

Le client est responsable de l'installation s'il renonce au service d'installation à domicile proposé par le partenaire Swisscom. A la fin de la période de souscription, la désinstallation des équipements télévisuels Swisscom et les frais associés lui incombent.

### 3.3. Utilisation et paiement des redevances de tiers

Swisscom blue TV pour les clients commerciaux peut être utilisé à titre privé, professionnel ou commercial.

Pour souscrire Swisscom blue TV, les clients commerciaux ainsi que l'utilisation de ce produit doivent être soumis au tarif commun 3a (TC 3a). Si cette condition n'est pas ou plus remplie, Swisscom peut résilier le contrat avec effet immédiat et sans indemnisation.

L'utilisation de Swisscom blue TV par les clients commerciaux est soumise à des droits d'auteur spécifiques selon le TC 3a, indépendamment des redevances de radio et de télévision usuelles. De plus amples informations sont disponibles sur le site web de SUISA (société de gestion compétente). Il incombe au client de déclarer et décompter correctement ces redevances à l'égard de SUISA.

### 3.4. Protection des mineurs

Certaines mesures de protection des mineurs sont préinstallées par Swisscom, le client pouvant les désactiver sous sa propre responsabilité.

## 4. Appareils nécessaires et configurations requises

### 4.1. Généralités

Pendant la durée du service, le client est responsable de l'acquisition, de l'installation et de la mise à jour de terminaux en état de fonctionnement. Des informations sur les appareils et configurations requis peuvent être consultées sur [www.swisscom.ch/tv](http://www.swisscom.ch/tv).

### 4.2. Swisscom TV Box

Il incombe au client d'acheter la Swisscom TV Box UHD, dont il devient alors propriétaire. Les prestations de garantie offertes par Swisscom pour la Swisscom TV Box UHD figurent sur le bon de garantie, le bulletin de livraison ou le ticket de caisse joints.

Pour la Swisscom TV Box UHD, que Swisscom propose gratuitement, Swisscom se réserve le droit de fournir des appareils à l'état neuf (et non pas sortis d'usine).

La commande vocale est possible via la télécommande de la Box. De plus amples informations ainsi que les dispositions applicables sont disponibles dans le menu de Swisscom blue TV et sur [www.swisscom.ch/tv](http://www.swisscom.ch/tv).

En cas d'exportation de la Swisscom TV Box, l'acheteur ou le propriétaire est tenu de se conformer aux lois suisses et internationales éventuellement applicables en matière de contrôle des exportations ainsi qu'aux éventuelles prescriptions en matière d'embargo et de sanctions.

### 4.3. Exigences et recommandations spécifiques pour Swisscom blue TV Host

La fourniture de Swisscom blue TV Host requiert notamment le respect des exigences suivantes:

- câblage LAN disponible suffisant;
- acquisition d'un produit de base selon le chiffre 1.

Pour Swisscom blue TV Host, il est recommandé de souscrire en outre les services Business Network et Managed LAN (y compris les switches proposés par Swisscom).

## 5. Droits immatériels

### 5.1. Généralités

Tous les logiciels sont protégés par le droit d'auteur. Swisscom et ses fournisseurs accordent au client pour la durée du contrat une licence limitée, non exclusive, non transmissible, révoquant et non sous-licenciable pour l'utilisation exclusive des logiciels concernant Swisscom blue TV avec le matériel inclus dans la livraison. Ils conservent l'intégralité des droits relatifs aux logiciels. Par ailleurs, ils ne peuvent garantir le fonctionnement ininterrompu et sans perturbations de ces logiciels.

Le client n'est pas autorisé à modifier, adapter ou traduire les logiciels mis sous licence par Swisscom et ses fournisseurs. Il ne lui est pas non plus permis de les reconstituer, décompiler ou désassembler par ingénierie inverse ni de réaliser un travail dérivé des logiciels. Le client ne peut dupliquer les logiciels, ni les rendre accessibles via un forum sur un ordinateur public ou par une diffusion en «shareware». Swisscom et ses fournisseurs peuvent à tout moment retirer la licence en cas de non-respect de ces dispositions par le client. Le client répond de la violation des dispositions de la licence et de prétentions de tiers susceptibles d'en découler. En cas de plainte contre Swisscom ou ses fournisseurs, le client les libère de toute prétention de tiers.

### 5.2. Responsabilité

En complément des dispositions des CG en matière de responsabilité, toute responsabilité pour négligence légère ou moyenne est totalement exclue en cas de dommages causés par les logiciels de fournisseurs.

### 5.3. Open Source Software

Le firmware intégré dans ce produit peut contenir des composants de logiciels de tiers protégés par des droits d'auteur. Ceux-ci sont concédés sous licence en vertu de licences open source («Open Source Software») et ne sont pas couverts par les conditions d'utilisation de Swisscom. L'Open Source Software est mis à disposition, dans la mesure permise par la loi, sans responsabilité et sans aucune garantie. De plus amples informations sur l'Open Source Software et ses licences se trouvent sur [www.swisscom.ch/opensource](http://www.swisscom.ch/opensource). En utilisant ce produit, le client accepte les conditions de licence de l'Open Source Software.

## 6. Protection des données

### 6.1. Généralités

Pour tout ce qui concerne le traitement des données, veuillez consulter les dispositions des CG. Swisscom transfère les données provenant de l'utilisation de Swisscom blue TV dans ses systèmes. Le client a le droit de s'opposer au traitement de ces données d'utilisation à des fins de marketing.

### 6.2. Swisscom blue TV Public

En ce qui concerne le traitement des données du routeur et de la Swisscom TV Box, veuillez consulter les chiffres 2.3, 5.4 et 5.5 des Conditions particulières Internet pour les clients commerciaux.

En ce qui concerne l'assistant vocal accessible par télécommande, une information détaillée est fournie lors de son activation.

Si le client acquiert un produit de Blue Entertainment SA (p. ex. Sportsbar), Swisscom est en droit de transmettre à celle-ci des données concernant le client (y compris les données d'utilisation) relatives à Swisscom blue TV Public, Blue Entertainment SA pouvant utiliser les données reçues à ses propres fins de marketing et de publicité.

### 6.3. Swisscom blue TV Host

L'enregistrement et l'analyse des données sont désactivés dans l'assistant vocal (via télécommande), le client n'étant pas autorisé à les activer.

## 7. Garantie et responsabilité

Swisscom met à disposition une Swisscom TV Box spécialement conçue pour Swisscom blue TV. Pour utiliser Swisscom blue TV avec des appareils autres que la TV Box, les fournisseurs tiers proposent du matériel et des logiciels permettant de visionner les programmes ou d'effectuer des enregistrements. Swisscom ne fournit aucune garantie quant au bon fonctionnement de Swisscom blue TV avec ce matériel et ces logiciels.

En cas d'utilisation simultanée des prestations de télévision et d'Internet de Swisscom, l'étendue des services Internet peut être temporairement limitée. Swisscom ne répond pas de tels dysfonctionnements.

Swisscom et ses fournisseurs déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude, l'exhaustivité, l'actualité, la légalité et la disponibilité de contenus élaborés par des tiers, pouvant être consultés auprès de tiers ou rendus accessibles via Swisscom blue TV.

Sauf disposition légale contraire, toute responsabilité liée à la perte d'enregistrements est exclue.

Swisscom exclut toute garantie pour les autres services et applications que le client acquiert auprès de fournisseurs tiers (chiffre 2.5) et n'assume aucune responsabilité à cet égard.

## 8. Durée et résiliation

Le contrat est conclu pour une durée illimitée. Sauf convention contraire, chacune des parties peut résilier le contrat pour la fin d'un mois, moyennant un préavis de deux mois. Si les parties ont convenu d'une durée minimale (cf. p. ex. chiffre 2.7.), le contrat ne peut être résilié qu'à partir de la fin de cette durée minimale.

Août 2021